

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
 Edition quotidienne, par an ..... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an ..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins.. 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

**Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT**  
 DU 3 SEPTEMBRE 1878.

### FRÈRE TRANQUILLE

PAR PAUL FEVAL

(Suite)

Au premier son des épées qui se choquaient la petite Mirette s'était enfuie en criant au secours ! Les deux Garous étaient donc en tête à tête, et Dieu sait qu'ils profitaient de l'occasion ; les coups pleuvaient comme la grêle ; ils y allaient de si bon cœur qu'en moins d'une minute, pourpoints et manteaux furent taillés de haut en bas.

Il paraît que la petite Mirette connaissait pour le moins un des deux Garous car elle l'avait appelé missire Jean, comme si c'eût été un chrétien. Nous ajouterons même qu'en traversant la chambre pour aller chercher du secours, la petite Mirette avait tourné la tête bien des fois, comme si elle eût craint pour la vie de l'un des deux combattants.

La chose s'expliquera mieux quand on saura que les deux Garous, qui avaient mis le pauvre Simonot en si triste situation, étaient deux beaux jeunes gens dont le plus âgé n'avait pas vingt ans : deux enfants, pour mieux dire, car c'est à peine si une ombre légère estompait leur lèvres supérieure et promettait que leur moustache allait naître.

Il y en avait un qui ressemblait beaucoup à la vision de Mirette ; c'était bien cette figure de page, hardie et fière qui souriait sous les boucles de ses cheveux noirs. Car ils souriaient les deux jeunes fous, en se portant des estocades à trouver des armures d'acier. Sur leurs poitrines il n'y avait que du drap ou du velours, et à voir les coups qu'ils échangeaient on eût dit qu'il fallait percer le bouclier couvert de sept peaux de taureaux d'Ajax, fils de Télémon.

Le visage de l'autre Garou était plus sérieux, plus doux et plus noble. Quand il avait jeté sa toque au loin derrière lui, et secoué la tête comme un jeune lion à son premier défi, les anneaux d'une chevelure blonde, soyeuse et molle, comme une chevelure de femme, avaient mondé ses épaules.

Au demeurant, il fallait que ce pauvre Simonot eût bien la berne pour avoir confondu ces deux chérubins mignons avec d'ignobles Garous. Et c'était grand dommage que leur combat n'eût pas de témoins, car ils étaient gracieux et superbes sous les armes, comme deux petits héros. Leurs épées décrivaient aux tuteurs de la lampe de larges cercles de feu, et s'ils ne s'étaient pas pourfendus dix fois déjà, depuis dix minutes, c'est qu'il y a un dieu pour les enfants hardis qui jouent trop tôt le jeu terrible des batailles.

Au bout de ces dix minutes, ils commençaient à souffler plus fort et les lourdes épées pesaient un peu à leurs jeunes bras ; des gouttelettes de sueur brillaient à leurs fronts et l'on entendait leur respiration plus pressée.

— Eh mais ! dit le joli page aux cheveux noirs, vous maniez cela comme un ange, mon camarade !

— Pas mieux que vous, mon compagnon, répondit le beau jeune homme aux blonds cheveux.

— À vous ! s'écria le premier. Et prenez garde, où vous allez buter contre ce rustre étendu-là sur le carreau !

Le conseil pouvait être charitable : mais il vint un peu tard, le beau jeune homme, à la figure douce et pâle, avait rompu sur l'attaque de son adversaire et son pied gauche s'était embarrassé dans les plis de la camisole de maman Pavot, trop large pour le fils de Nicolas.

Il chancela et mit un genou en terre pour ne point tomber à la renverse. L'autre profitant aussitôt de cet avantage, fit un pas en avant et lui posa l'épée sur la gorge.

Mais au lieu de frapper, il montra dans son franc sourire toute la rangée de ses dents blanches et dit :

— Mon compagnon je vous demande la trêve, s'il vous plaît.

Les sourcils du beau jeune homme s'étaient froncés légèrement.

— Tout à l'heure ! répliqua-t-il.

Il écarta d'un revers l'épée qui était toujours sur sa gorge, et se relevant plus rapide que la foudre, il fondit sur le page qui rompit à son tour. L'instant d'après le page était renversé à côté de son épée qui avait sauté hors de sa main.

— Maintenant, mon compagnon dit le beau jeune homme qui s'inclina courtoisement, s'il vous plaît, c'est moi qui vous demande la trêve.

Le page se releva un peu confus ; les deux jeunes gens restèrent ainsi un instant en face l'un de l'autre.

— Eh bien ! mon camarade, dit le vainqueur en souriant, est-ce que vous me gardez rancune ? Vous avez eu la première manche, moi la seconde. Si la troisième se joue ce sera parce que vous le voudrez.

Leurs regards francs et jeunes se croisèrent ; ils ne s'étaient jamais vus, et il était évident qu'une sorte de courant sympathique allait et venait de l'un à l'autre.

— Vive dieu ! dit le page qui tendit le premier sa main désarmée, nous avons tout le temps de recommencer.

Le beau jeune homme prit sa main et la serra cordialement. Mirette qui était derrière la porte entre-bâillée, toute pâle et retenant son souffle, joignit ses belles petites mains en rendant grâce au ciel.

— Nous avons tiré l'épée un peu vite, mon camarade, dit le page, et je n'ai pas eu le temps de vous faire une question d'où dépendra la fin de notre partie. Pour qui venez-vous ici, je vous prie ?

Une teinte rosée vint aux joues pâles du beau jeune homme, sous les boucles humides de ses cheveux blonds.

— Que vous importe ? répliqua-t-il avec une ombrageuse fierté.

— Allons, dit le page en ramassant tristement son épée, il nous faudra donc jouer la troisième manche !

Mirette, tout à l'heure si joyeuse, se reprit à frissonner de la tête aux pieds. La pauvre enfant était restée-là, retenue par cette curiosité poignante qui serre le cœur et enchaîne les pieds au sol. La lutte entre les deux jeunes gens avait été si violente et si furieuse, que la voix de Mirette s'était étouffée dans sa gorge après le premier cri. Elle n'avait

plus bougé ; elle avait suivi, hâlante, et fascinée, les cercles flamboyants tracés par les épées.

Mais cette fois elle était remise assez pour éveiller, s'il le fallait, toute l'auberge, afin que l'effrayant combat eût un terme. Le page avait fait un pas en arrière et s'était remis en garde. Il ne souriait plus.

— Ce n'est point par curiosité vaine que je vous faisais cette question, mon camarade, dit-il d'un ton sérieux et grave ; seulement je vous l'ai peut-être mal faite, et je vais la poser de nouveau. Vos secrets sont à vous comme les miens sont à moi, je vous demande donc une seule chose : Est-ce pour la jeune fille qui était là tout-à-l'heure, que vous avez pénétré ainsi de nuit dans cette hôtellerie ?

Mirette appuya ses deux mains contre son cœur.

— C'était pour moi pensa-t-elle les larmes aux yeux, pour moi qu'il risquait sa vie !

Elle n'entendit même pas la réponse du beau jeune homme, qui répliquait avec un accent plein de franchise :

— Non, mon camarade, ce n'est pas pour la jeune fille qui était ici toute à l'heure, que je me suis introduit dans cette hôtellerie.

La figure du page rayonna ; il remit son épée au fourreau bruyamment et à tour de bras, puis il se jeta sans façon au cou de son adversaire.

— Eh bien, s'écria-t-il, voilà qui me fait plus de plaisir que si madame la régente me nommait capitaine ! Par la sambleu ! nous ferons une paire d'amis, si vous voulez !

Sans attendre la réponse, il alla vers une table voisine où l'on avait oublié un broc, et le broc tambourina sur la table jusqu'à ce qu'il fut bosselé comme un vieux morion.

— Du vin ! cria le page ; tout le monde est-il défunt dans cette auberge ? du vin ! du vin ! du vin !

Mirette avait refermé la porte ; elle n'avait gardé de se montrer. Simonot faisait toujours le mort la face collée contre le carreau.

— Il faut que nous buvions ensemble, continuait le page en écrasant le pot qui n'en pouvait mais. Il faut que vous sachiez mon histoire et que vous me disiez la vôtre. Allons, l'hôtelier, allons, l'hôtesse, du vin ! du vin ! du vin !

— Ne pouvons-nous causer sans boire ? demanda le beau jeune homme doucement.

— Jamais ! répliqua le page. Hoïà, coquin de rustre ! reprit-il en avisant Simonot, n'es-tu bon qu'à faire trébucher les gentilshommes qui défontent loyalement leur vie ? debout, manant, et du vin !

Simonot ne bougea pas. Le page lui appliqua au bas des reins un coup de fourreau de son épée. Le fils du beau Nicolas sauta comme une carpe en poussant des hurlements affreux.

— Debout ! te dis je, répéta le page.

Simonot obéit cette fois, la présence des deux jeunes gens qu'il vit en se relevant lui rendit un peu de courage, et il regarda autour de lui, non sans trembler encore de tous ses membres.

— Où sont-ils passés ? balbutia-t-il.

— Qui ça ? demanda le page. Simonot examina une dernière fois la salle pour s'assurer bien que les objets de sa terreur n'étaient point présents, et répondit :

— Les deux Garous !

### A VIS SPECIAUX.

**LE SIROP PERUVIEN** est un tonique de fer, préparé spécialement pour fournir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sous aucune forme ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inculque la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé. Vendu chez tous les pharmaciens.

### JOUISSÉZ DE LA VIE.

Qu'il est beau ce monde dans lequel nous vivons. La nature nous fait jouir de la grandeur des montagnes, de l'imensité de l'océan, et de mille autres spectacles aussi grandioses. L'on ne désire rien de plus beau quand on est en parfaite santé ; et, sous l'empire de la maladie, se laisse aller au découragement, au lieu d'avoir recours aux Fleurs d'Adot de Green, qui leur rendra indubitablement leur santé primitive. La dyspepsie et la maladie du foie sont la cause de la plupart des maladies connues telles que bile, indigestion, maux de tête, constipation, prostration nerveuse, étourdissements, palpitations du cœur et autres symptômes alarmants. Trois doses des Fleurs d'Adot de Green vous prouveront leur effet merveilleux. Bouillies échantillons 10 cents. Essayez-en.

### UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH INMAN, Station D, Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs

### Grande Réduction

CHEZ

## F. X. LEPAGE

### ECONOMISEZ !

En achetant vos

### MARCHANDISES

AU

### MAGASIN POPULAIRE

Chez

## F. X. LEPAGE

No. 53, Rue de la Couronne.

A l'honneur de prévenir le public en général que tous les appartements sont au complet tels que :

- Drap Noir tout Laine,
- Drap Noir Union,
- Serge pour Messieurs,
- Tweed pour Habillements,
- Chemises Blanches et Couleurs,
- Camisoles, Laine et Coton,
- Calçons, Laine et Coton,
- Cols et Poignets en Toile.

Ainsi qu'Étoffes à Robes dans les derniers goûts et de toute qualité, Mérinos, Couleur Paramata Cachemire, Alpaca Noir.

— AUSSI —

Un assortiment complet pour le Deuil tel que :

- Crêpe Noir,
- Merino Noir,
- Paramata Noir,
- Crêpe Noir,
- Serge Noir,
- Cachemire Noir,
- Fleurs Noires,
- Bubans, etc.

— AUSSI —

Flanelle de toute Couleur, Coton, Shirting, Indienne et une foule d'autres articles trop longs à énumérer, qui seront vendus à des prix très-réduits et qui défient toute compétition.

Aussi — Un grand assortiment de Hardes Faites tels que :

- Habits,
- Vestes,
- Pantalons,
- En Drap ou en Tweed.

Et aussi un assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage de tout genre et de toute qualité.

Une visite est respectueusement demandée

### F. X. LEPAGE,

Rue de la Couronne, St. Roch.

Québec, 16 août 1878.

### A LOUER.

Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Richelieu, faubourg St. Jean. Prix modéré. S'adresser au No. 118, rue Richelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 8 juin 1878.

**Société de Prêts et Placements de Québec.**

### A PRETER \$30,000

Aux conditions ordinaires de cette Société.

ROBT. LAROCHE,

Sec.-Trés.

Québec, 28 juin 1878.

### LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

1878. 1878.

### LIGNE RÉGULIÈRE

DES

### Vapeurs pour le Saguenay,

### Tadoussac,

### Cacouna,

### Rivière-du-Loup

### et Malbaie.

A commencer le 21 Juin les Vapeurs de première classe

"SAGUENAY," Capt. M. Lecours.  
 "UNION," " E. Hamond.  
 "ST. LAWRENCE," " Alex Barras.

Laisseront le Quai St. André

Le "St. Lawrence" les Lundis et Jendis à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Le "Saguenay" les Mardis et Vendredis, à 7 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

"L'Union" les Mercredis et Samedis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Se reliant à Québec avec la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario ; et à la Rivière du Loup avec le Chemin de Fer Intercolonial pour les Provinces Maritimes.

Laisser la Rivière-du-Loup :—Pour le Saguenay à 5 heures P. M. ; pour Québec, les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis et Samedis, à 5 heures P. M., et les Dimanches à 7 heures P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOUBY,

Secrétaire.

Québec, 14 juin 1878.

### ROBERT MORGAN

No. 28, rue de la Fabrique

Agent et Importateur des Pianos

### STEINWAY, CHICKERING ET

### HAINES

— AUSSI —

### ORGUES CABINET ET HARMONIUMS

Des fabricants les plus en renom.

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement, une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au dessus.

Les rapports intimes et continue que j'ai toujours eu avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus, à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec.

J'assure pleine et entière satisfaction aux acheteurs, et si on leur découvre quelques défauts, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

### SYSTÈME DE VERSEMENTS.

Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano d'une valeur de \$350, avec entente d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cent par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant des marchés Anglais, Français et Américains

Québec, 12 juillet 1878.

Annonces Nouvelles.

Avis - S. Wilson Drum. Vente de Meubles Neufs à Prix Réduits - S. Wilson Drum. Quai à Louer S. Wilson Drum. Voyage de Plaisir à Ste. Anne de la Péraide. Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent - A. Gaboury. Nouvelles marchandises d'automne - Glover Fry & Cie. Grande réduction - F. X. Lepage.

QUEBEC,

MARDI, 3 SEPTEMBRE 1878.

L'HON. M. LAURIER A LÉVIS.

Quelques mots du discours de M. Fréchette à l'assemblée de Lévis, il y a une huitaine, fournissent à certains journaux conservateurs le prétexte d'attaques et de commentaires, qu'en bonne justice pour tout le monde, nous croyons devoir relever. Il suffit du reste, pour les mettre à néant, de relater ce qui s'est passé.

A cette assemblée, M. Fréchette a exposé éloquemment son programme et a marqué très-nettement le caractère d'indépendance qu'il avait toujours donné à ses opinions et qu'il entendait leur conserver. Il a ajouté que, fidèle adhérent de parti libéral, il n'était pas, comme on l'en accusait, l'obéissant serviteur de M. McKenzie; qu'il l'avait montré dans une occasion récente et saurait, à l'avenir, le montrer encore; et que, quant à M. McKenzie lui-même, il dirait franchement qu'il lui préférerait un autre chef.

Dans son discours, l'hon. M. Laurier a de suite déchargé sa responsabilité de ce que M. Fréchette avait dit au sujet de M. McKenzie, comme c'était son devoir de collègue et son sentiment personnel. Il l'a fait dans un langage plein de tact et de délicatesse qui a été fort admiré et qui a détourné toute impression fâcheuse qui pouvait naître de cet incident.

PETITE GUERRE.

Le juge Keogh, dont un des arrêts avait été cité dans les contestations de Bonaventure et de Charlevoix, vient de perdre la tête après avoir voulu raser de trop près son domestique. Le Canadien en conclut que MM. Langelier et Tremblay feront bien de trembler pour leurs jours.

Les persécuteurs du clergé ont toujours une triste fin, et Messieurs Langelier et P. A. Tremblay feront bien d'y réfléchir.

Le trait est digne de Tartuffe dont le sort attend M. Tarte. Tarte, c'est presque Tartuffe. Comme lui, il sera démasqué et bafoué. L'hypocrisie n'a qu'un temps et un beau jour, le masque glisse et laisse voir la figure grimaçante du cynique.

Il y a deux ou trois questions fort simples qu'il serait utile de poser aux candidats qui se présentent sous l'enseigne protectionniste.

10. Qu'entendent-ils par protection? Est-ce la protection pour tout le monde, et des droits plus élevés sur chaque article? Ou est-ce simplement des droits plus élevés au bénéfice d'une classe en particulier? Ou enfin est-ce le même tarif que maintenant accommodé aux intérêts de quelques-uns?

20. Quels sont les intérêts qui exigent des droits plus élevés?

30. Quelle est la classe que cette élévation de droits favoriserait?

40. Quelle est la classe qui peut être favorisée sans qu'une autre n'en souffre?

Ce sont là autant de questions qu'il est bon de régler une fois pour toutes, afin de faire sortir les candidats protectionnistes du domaine des assertions vagues et des promesses trompeuses.

M. Amyot se présente comme indépendant à Bellechasse. Indépendant, M. Amyot! Indépendant, l'ancien rédacteur du Courrier du Canada qui, dans chaque numéro, brûlait comme hérétique les pauvres libéraux! Indépendant, l'ex-candidat conservateur à Lotbinière contre M. Joly! Que dites-vous de l'indépendant? Mais surtout que pensez-vous de l'effronté?

Attendez-vous, après cela, à voir M. Langevin lui-même se donner comme indépendant. Il l'est, de nous.

BULLETIN ELECTORAL.

COMTÉ DE L'ISLET.

Le candidat conservateur, M. Fournier, ne compte, pour recruter des partisans, que sur la reconnaissance que, d'après lui, le comté doit à son père pour lui avoir fait l'honneur de le représenter durant si longtemps. Dans sa naïveté, M. Fournier fils, change les rôles: ce n'est pas le comté de l'Islet qui doit de la reconnaissance à M. Fournier père, c'est M. Fournier qui doit de la reconnaissance au comté qui l'a élu en lui tenant compte plutôt de ses bonnes intentions que de son mérite. Mais les bons procédés du comté s'arrêteront là, et le fils ne bénéficiera pas de l'indulgence qu'on témoignait au père.

Le succès de M. Casgrain est assuré à une grande majorité.

Dimanche prochain, il y aura grande assemblée à Ste. Louise, à trois heures.

COMTÉ DE BELLECHASSE.

Nous sommes autorisé à dire qu'il est absolument faux qu'il ait été convenu que les candidats parleraient à St. Charles et à Beaumont, dimanche prochain.

Comme nous l'avons annoncé hier, M. LaRue parlera à St. Lazare après la messe, et à St. Gervais après vêpres, dimanche.

COMTÉ DE QUÉBEC.

Les deux candidats se sont rencontrés hier soir à Bergerville. Quelques claqueurs ont voulu faire la loi, mais ils ont été vite mis à leur place par les électeurs, et l'accueil fait à M. Thibaudeau a été très-sympathique.

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Dimanche, M. Roy avait été invité par M. Dumont et par M. Gagnon, à parler à la Rivière - Ouelle après la messe, et à St. Pacôme après vêpres; mais il n'a pas voulu se rendre à l'invitation et a préféré pérorer à Ste. Anne et à St. Onézime. Il fuit ses adversaires, en particulier M. Gagnon, et préfère faire la cabale de porte en porte.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

Il doit y avoir une grande assemblée du comté, à Trois Pistoles, jeudi. Les candidats s'y rencontreront.

COMTÉ DE CHARLEVOIX.

M. P. A. Tremblay a définitivement accepté la candidature et passera à une grande majorité.

COMTÉ DE PORTNEUF.

Ce soir, à Ste. Jeanne de Neuville, grande assemblée des électeurs; le Dr. de St. Georges, y rencontrera son adversaire, M. Vallée.

Nous n'avons jamais eu un seul doute sur l'issue de la lutte, et aujourd'hui il y en a moins que jamais; les conservateurs honnêtes se rallient en masse à la candidature du Dr. de St. Georges. Ils ne voient dans M. Roch Pamphile Vallée, qu'un bouc émissaire de certains politiciens; et comme ils ne sont pas prêts à servir d'escabeaux pour faire la fortune du premier individu qu'on leur lance à la tête en leur criant: Prenez celui-là! il s'ensuit que M. Vallée s'en retournera chez lui Gros Jean comme devant.

M. Tarte se serait présenté, dit Dame Rumeur; mais, c'est \$1,000 qu'il lui fallait. M. Vallée a tellement envie d'être candidat, et il en a attrapé une jaunisse dans les yeux, qu'il s'est offert au rabais, 3 ou \$400, dit-on. C'est moins cher que pour son confrère du Canadien; et dire qu'il ne valent pas mieux l'un que l'autre!

INFORMATIONS.

Le gouvernement a pris possession de tout le chemin de fer, avec son matériel, à Ste. Thérèse; aujourd'hui toute la voie est sous son contrôle. On va reprendre aujourd'hui le trafic régulier.

On va demander des soumissions pour le parachèvement du chemin.

L'hon. M. Joly a télégraphié à M. Shanly de revenir de suite de London, Ontario, et va ouvrir une enquête sur

les réclamations de M. McDonald, pour s'assurer s'il a droit à quelque indemnité de la part du gouvernement.

On nous écrit de Montréal que la présence et le discours de M. Joly, à l'assemblée de la division-est, ont eu grand effet. M. Archambault a d'excellentes chances.

M. L. A. Seers sera le candidat conservateur de Châteauguay en opposition à M. Holton.

Le Globe dit que les jurés à l'Exposition de Paris ont accordé un diplôme de première classe au département d'éducation d'Ontario, pour l'excellence de son système et ses appareils perfectionnés.

Un diplôme a été accordé à la province de Québec pour les travaux des élèves.

Un diplôme a aussi été accordé au département de l'Éducation d'Ontario pour ses cartes départementales, et un autre pour l'Université de Toronto.

Le Dr. May a reçu un diplôme pour sa nouvelle méthode d'illustrer l'histoire naturelle.

Le Dr. Hodgins est recommandé pour une médaille d'or pour son système d'enseignement de l'architecture dans les écoles.

TELEGRAPHIE GÉNÉRALE.

Londres, 2. — Une dépêche de Constantinople le 30 août dit: Suivant des informations puisées à bonne source en Bosnie et dans l'Herzégovine, les autrichiens agissent avec grande énergie, mais avec modération et discipline. Néanmoins, on fait circuler les bruits que l'armée d'occupation s'est rendue coupable de beaucoup d'excès. Ces accusations ressemblent singulièrement à celles qui ont été lancées un jour contre l'armée russe en Bulgarie et dans la Roumélie.

Le sultan a adressé au Czar le 27 août une dépêche pour le prier de donner des ordres dans le but d'arrêter les outrages commis par les musulmans dans la Roumélie.

Le Czar a répondu en exprimant son regret de voir l'anarchie qui régnait, mais en ajoutant qu'il croyait les rapports exagérés, vu que les généraux russes ont reçu des ordres sévères pour prévenir et punir les dits outrages.

Plusieurs journaux de St. Pétersbourg annoncent que Schouvaloff va être nommé chef du nouveau ministre de police, ci-devant sous le contrôle du ministre de l'Intérieur. On dit que le Prince Orloff, ambassadeur à Paris, va succéder à Schouvaloff à Londres; que Norikoff, ambassadeur à Vienne ira à Paris, et que le Prince Doubril, ambassadeur à Berlin, ira à Vienne.

La population musulmane de Kalachin s'est emparé des fortifications après un engagement avec deux bataillons de troupes régulières turques.

Les nouvelles les plus contradictoires circulent au sujet de la convention austro-turque. Un télégraphe au Standard que le Sultan a accepté toutes les propositions de l'Autriche, à cause de l'insurrection qui s'est propagée dans le district d'Adana. D'autre part, au télégraphe au Telegraph que Caratheodari Pacha, ambassadeur de Turquie à Vienne, attend toujours des instructions.

L'insurrection dans la Bosnie et surtout dans l'Herzégovine tire à sa fin. On assure que les autrichiens sont déjà arrivés à Foça sur la route de Trébinje; si la chose est exacte, les insurgés se trouvent entre le feu des autrichiens et des turcs.

Les bosniaques internés à Nisic se sont révoltés; les monténégrins en ont tué et blessé plusieurs, avant que la révolte ait été apaisée.

Paris, 2.

Nonobstant les édits de la police défendant le Congrès projeté des ouvriers socialistes, trente organisateurs du mouvement se sont réunis dans la rue des Enclos, dimanche, mais la police a dissous l'assemblée.

Matello, greffier-en-chef du ministère de la Marine, sous la Commune, s'est remis aux autorités et son procès est commencé.

Le général Ignatieff est arrivé ici. Le Congrès International des poids et mesures, et a commencé ses séances.

D'après des rapports de la récolte en France, il appert que la récolte sera très-bonne dans 2 départements, bonne dans 12, assez bonne dans 23, médiocre dans 46 et mauvaise dans 7.

Berlin, 2. — L'anniversaire de la bataille de Sedan a été observé comme jour de fête ici et dans d'autres villes d'Allemagne; il y a eu décorations et illuminations.

A TRAVERS LA VILLE.

COUR D'APPEL. — Le terme de la Cour d'Appel est ouvert.

RUMEUR. — Il était rumeur, au départ du dernier paquebot océanique de Liverpool, pour le Canada, que trois régiments anglais devaient être envoyés au Canada pour y tenir garnison.

MAGNIFIQUE TRAVAIL. — Sur la gracieuse invitation de M. Patrick, greffier en chef de la Chambre des Communes, nous avons pu voir ce matin à l'Hôtel St. Louis, l'adresse présentée à Lord Dufferin, à son départ du Canada, par le Sénat et la Chambre des Communes. C'est un magnifique travail d'enluminure sur le fond d'un parchemin de 22 sur 30 pouces, orné d'un riche cadre qui porte au sommet les armes du Canada, et au pied une vue des édifices parlementaires à Ottawa.

Le tout est vraiment digne du plus populaire de tous les gouvernements anglais du pays. L'adresse a été remise cette après-midi, à Lord Dufferin, à la Citadelle.

CONCERT LAVIGUEUR. — Le grand concert dramatique organisé par M. C. Lavigueur, aura lieu, lundi prochain, le 9 septembre, à la Salle Jacques-Cartier. Le programme que nous avons sous les yeux fait espérer que ce sera une des belles soirées de la saison. Les principaux artistes et amateurs de Québec ont bien voulu prêter leur concours à M. Lavigueur en cette circonstance. Les corps de musique de la Batterie B et de Notre-Dame de Beauport assisteront et joueront les mêmes morceaux qu'au concert musical de Montréal.

M. Calixa Lavallée, le brillant pianiste canadien, ainsi que Mlle. Lafrance, le Capt. Duchesnay, M. L. Bossue dit Lyonnais, M. Pagé, et plusieurs autres amateurs de talent aideront à M. Lavigueur dans l'exécution de cette soirée.

Entre autres choses, on y jouera: Soufflez-moi dans l'œil, pochade en un acte; on y chantera Les foins, chansonnette originale composée par M. Lavigueur, et on y créera Le Dueliste, faribole charlatanesque.

Un des amis de M. Lavigueur, se présentera chez les personnes qui ont souscrit ou qui ont promis de souscrire à ce concert, et il espère qu'on lui fera bon accueil.

INCENDIE. — Hier soir, à Beauport, le feu a détruit une ancienne maison sur la ferme Gogy; elle appartenait autrefois à la famille Duchesnay. D'après la tradition historique, le marquis de Montcalm aurait passé sa dernière nuit dans cette maison, avant d'aller mourir sur les plaines d'Abraham.

Le feu a pris aussi sur l'ancien moulin de M. Brown et plusieurs maisons environnantes; heureusement, la brigade du feu de l'Asile de Beauport, sous la conduite de l'ingénieur Chamette, est arrivée à temps pour circonscire le progrès du feu à la maison Gogy; autrement l'incendie aurait été considérable. La brigade et son chef méritent donc des compliments pour l'activité qu'elle a déployée et l'efficacité de son travail.

EXCURSION A STE. ANNE. — N'oubliez pas que c'est dimanche prochain qu'a lieu l'excursion à Ste. Anne au profit des pauvres de cette ville. Cette excursion est organisée par un comité de citoyens, dans un but de charité, et toutes les mesures ont été prises pour offrir aux excursionnistes le plus grand confort et le plus grand amusement. Un magnifique corps de musique accompagnera les excursionnistes.

DISPARU. — Un étranger, descendu à l'un des hôtels de la ville, a disparu depuis une semaine. Il a laissé tous ses bagages ici. La police est à sa recherche.

EPILEPTIQUE. — Un jeune homme, d'apparence fort respectable, montait la côte Lamontagne hier soir, lorsque tout à coup il fut pris d'une attaque d'épilepsie. Il y eut bientôt un cercle de curieux de formé autour de lui. Le Dr. Jennings lui donna des soins et le fit revenir promptement.

FAUX. — La police secrète s'occupe en ce moment d'éclaircir une affaire de faux.

Pour le quart d'heure, pas d'autres détails, parce que la police a des raisons pour être discrète.

ACCIDENT. — Dimanche matin, un pauvre vieillard du nom de Luppé, gardien d'une barrière sur le chemin de Charlesbourg, a eu un accident bien grave.

En ouvrant la barrière pour laisser passer une voiture, le cheval prit son élan pour passer, fit tomber le vieillard et lui passa sur le corps. Avant que le vieillard ait pu se relever, une autre voiture qui suivait immédiatement la première, lui passa aussi dessus, en lui cassant un bras et un poignet et en lui infligeant plusieurs lésions internes.

Le vieux Luppé est âgé de 92 ans.

PETITES NOUVELLES. — La goëlette No. 5, William Price, de la Corporation des Pilotes, est partie aujourd'hui pour la station, avec 25 pilotes à son bord.

M. F. R. Lepage, vient d'être nommé assistant-huissier audiencier au palais de justice.

Samedi, la femme d'un cultivateur s'est fait voler la somme de \$9.50 par un jeune vaurien sur le marché Jacques-Cartier.

On s'est enfin décidé à poser quelques clous aux planches de l'escalier du Bureau de Poste. Nous avons vu quatre hommes y travailler depuis deux jours.

AUX VOLEURS! — Décidément, nous sommes dans un règne où les voleurs ont le haut du pavé. Est-ce pour le crime seulement ou bien pour satisfaire la faim? Il y a de l'un et de l'autre, et sans vouloir excuser ou sauver le crime, nous tenons de bonne source et nous disons que la misère qui commence à sévir de plus en plus est pour quelque chose dans cette augmentation de larcins, vols, etc. On commet le vol pour manger.

Nous avons appris même qu'il y a une organisation dans un des quartiers de la ville le plus à proximité de la partie commerciale, qui se prépare à faire des exploits dans les magasins de vivres, etc., cet automne et cet hiver. Gare aux épiceries! Nous donnons le mot à la police.

Depuis quelque temps, les cultivateurs sur le chemin de Lorette se plaignent que leurs harnais, instruments et produits de ferme disparaissent. Il y a quelque temps, c'était sur le chemin Ste. Foye et celui du Cap Rouge que pareilles choses se passaient.

Nous regrettons infiniment ces abus, et nous voudrions voir les autorités sortir de leur léthargie pour s'occuper une bonne fois du public.

Les rues de la ville ont besoin d'être nettoyées, réparées; bientôt nous tomberons dans l'hiver, et il faudra encore entretenir les rues.

Si les conseils municipaux voulaient bien consacrer quel argent à ce service, ils soulageraient bien des misères. Nous savons bien que les ressources municipales sont très limitées; mais combien n'y a-t-il pas de gens qui se trouveraient satisfaits d'accepter les quelques cents que les autorités pourraient offrir par jour pour tels ou tels travaux dont le public profiterait! Ces quelques cents permettraient toujours aux pauvres gens d'avoir un pain dans l'armoire et une bûche dans le foyer.

POUR LA BAIE DES HA! HA! — Le vapeur Union, capt. Hammond, laissera le quai St. André, demain matin à 7 heures, en arrêtant à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac, aller et retour.

COUR DU RECORDER. — Francis McAvoy, viell habitué de la Cour, pour s'être poché, \$4 ou 2 mois.

COUR DE POLICE. — Sept matelots comparaissent devant ce tribunal ce matin, six pour absence sans permission et un pour désertion.

La cause de Chaplain vs. Fitzgerald, pour assaut et batterie, se continue.

FAITS DIVERS.

MEURTRE SUPPOSÉ. — On présume que le nommé Joseph Guenette, trouvé mort sur la voie du Grand-Tronc, à St. Henri de Lauzon, dans la nuit de dimanche à lundi, a été la victime d'une vengeance. Les marques de violence qu'il porte près du cœur, faite avec un instrument tranchant, ainsi que celles qu'il porte à la tempe, indiquent qu'il a reçu la mort de la main d'une personne, jusqu'à présent inconnue, et qu'il aurait été placé sur les rails afin de dissimuler le meurtre.

On fait enquête en ce moment sur cette affaire.

TROIS JEUNES FILLES NOYÉES. — On écrit de Pembroke, Ontario, 2. — Un triste accident est arrivé ici samedi soir. Six ou sept jeunes filles allèrent prendre un bain dans la basse-ville vers 7.30 p. m. Après être restées quelque temps dans l'eau, elles voulurent sortir et se prirent l'une l'autre par les mains. Il y avait un endroit difficile à passer. Tout à coup quatre d'entre elles disparurent dans un trou d'eau. Les autres furent si effrayées qu'elles ne purent sauver qu'une de leurs compagnes à moitié noyée. Les trois autres se noyèrent avant qu'on put leur porter secours. Elles se nomment Maggie et Lizzie Lee, filles de M. Thos. Lee, et Ada Edwards, fille de M. J. H. Edwards. Les corps des noyées ont été découverts peu après et seront inhumés aujourd'hui. Les familles affligées sont l'objet de beaucoup de sympathies.

ENFANT BARBARE. — Un jour de la semaine dernière, les enfants de plusieurs personnes en villégiature à Squirrel Island, près d'Augusta (Maine), s'amusèrent à lancer des pierres plates sur l'eau. Une pierre, lancée par Howard Butterfield, âgé de 6 ans, a fait jaillir un peu d'eau sur un autre garçon, âgé de 9 ans, qui a témoigné un violent dépit et crié

au petit Howard qu'il Parrangerait la première fois qu'il pourrait l'attraper. Nous empruntons la suite au *Globe*, de Boston :

"Samedi matin, Howard Butterfield avait disparu. Des recherches ayant été instituées, il a été trouvé dans un water closet, derrière le jeu de boules. Il était presque mort, et son corps, entièrement nu, était couvert de sang. Emporté avec précautions dans sa résidence, des soins médicaux lui ont fait reprendre assez de forces pour lui permettre de raconter ce qui s'était passé. Il a dit en substance que le garçon qu'il avait ébloué accidentellement l'autre jour, l'avait emmené promener en lui promettant des bonbons. En passant dans l'allée du jeu de boules, ce garçon a saisi subitement Howard et l'a entraîné dans le water closet, là, il l'a forcé à se déshabiller, en arrachant lui-même une portion de ses vêtements pour aller plus vite, et en menaçant de le tuer au moindre cri. Ensuite il l'a frappé avec un bâton et lui a donné des coups de pied dans l'estomac. Pendant qu'on le torturait ainsi, le petit Howard a entendu la voix de son frère, qui l'appelait tout près de là, mais il n'a pas osé répondre, de peur de se faire tuer. Son corps était couvert de meurtrissures; les marques des coups de pied étaient parfaitement apparentes sur l'abdomen. et il est probable qu'il ne survivra pas. M. Butterfield, qui était absent, est revenu aussitôt, et mardi dernier il a ramené son fils en son domicile, à Waterville. Les parents du garçon qui a commis cette monstruosité sont des résidents de Kennebéc, mais leur nom n'est pas publié pour le présent."

UNE PÊCHE EFFROYABLE.

Jules Verne vient de publier un nouveau volume. Nous lui empruntons le récit, absolument véridique, d'une pêche effroyable.

Le capitaine Hull, désolé d'avoir manqué sa fortune en commandant un baleinier qui avait manqué sa pêche, veut prendre sa revanche tout en faisant voile vers l'Amérique. Une jubarte (sorte de baleine) apparaît; il saute dans une barque avec quelques hommes de son équipage et poursuit le gigantesque animal, confiant pour un instant, son navire à un novice de quinze ans. Nous laissons la parole au romancier :

—Y sommes-nous, garçons? murmura le capitaine Hull.

—Oui, répondit Howik, en assurant solidement son aviron dans ses larges mains.

—Accoste! accoste!

Le maître d'équipage obéit à l'ordre, et la baleinière vint ranger l'animal à moins de dix pieds.

Celui-ci ne se déplaçait plus, et semblait dormir. Les baleines que l'on surprend ainsi pendant leur sommeil offrent une prise plus facile, et il arrive souvent que le premier coup qui leur est porté les frappe mortellement.

Mais, en ce moment, un cri du maître d'équipage fit comprendre pourquoi la baleine était depuis si longtemps et si extraordinairement immobile à la surface de la mer.

—Un baleineau! dit-il.

En effet, la jubarte, après avoir été frappée du harpon, s'était presque entièrement chavirée sur le flanc, découvrant ainsi un baleineau qu'elle était en train d'allaiter.

Cette circonstance, le capitaine Hull le savait bien, devait rendre beaucoup plus difficile la capture de la jubarte. La mère allait évidemment se défendre avec plus de fureur, tant pour elle-même que pour protéger son "petit," — si toutefois on peut appliquer cette épithète à un animal qui ne mesurait pas moins de vingt pieds.

Cependant, ainsi qu'on eût pu le craindre, la jubarte ne se précipita pas immédiatement sur l'embarcation, et il n'y eut pas lieu, afin de prendre la fuite, de couper brusquement la ligne qui la rattachait au harpon. Au contraire, et comme cela arriva le plupart du temps, la baleine, suivie du baleineau, plongea par une ligne très oblique d'abord; puis, se relevant d'un bond énorme, elle commença à filer entre deux eaux avec une extrême rapidité.

La poursuite, ou plutôt le remorquage, avait commencé. La baleinière, dont les avirons avaient été relevés, filait comme une flèche en roulant sur le dos des lames.

Howik la maintenait imperturbablement, malgré ses rapides et effroyables oscillations.

Le capitaine Hull, l'œil sur sa proie, ne cessait de faire entendre son éternel refrain :

—Veille bien, Howik, veille bien!

Et l'on pouvait être assuré que la vigilance du maître d'équipage ne serait pas mise un instant en défaut.

Toutefois, la jubarte ne semblait pas devoir s'arrêter dans sa fuite, ni vouloir

la modérer. La seconde ligne fut donc amarrée au bout de la première, et elle ne tarda pas à être entraînée avec la même vitesse.

Au bout de cinq minutes, il fallut rabouter la troisième ligne, qui s'engagea sous les eaux.

La jubarte ne s'arrêtait pas. Le harpon n'avait évidemment pas pénétré dans quelque partie vitale de son corps. On pouvait même observer, à l'obliquité plus accusée de la ligne, que l'animal, au lieu de revenir à la surface, s'enfonçait dans des couches plus profondes.

—Diable! s'écria le capitaine Hull, mais cette coquille-là nous mangera nos cinq lignes!

A la troisième ligne, il fut bientôt nécessaire de joindre la quatrième, et cela ne se fit pas sans inquiéter quelque peu les matelots touchant leur future part de prise.

—Diable! diable! murmurait le capitaine Hull, je n'ai jamais vu cela! Satanée jubarte!

Enfin, la cinquième ligne dut être mise dehors, et déjà elle était à demi filée, lorsqu'elle sembla faiblir.

—Bon! bon! s'écria le capitaine Hull. La ligne est moins tendue! La jubarte se fatigue!

Cependant, ainsi qu'on l'avait prévu, la jubarte était revenue respirer à la surface de l'eau avec le harpon toujours fixé dans son flanc. Elle restait à peu près immobile alors, semblant attendre son baleineau, que cette course furieuse avait dû distancer.

Le capitaine Hull fit forcer de rames afin de la rejoindre, et bientôt il n'en fut plus qu'à une faible distance.

Deux avirons furent relevés, et deux matelots s'armèrent, ainsi que l'avait fait le capitaine, de longues lances, destinées à frapper l'animal.

Howik manœuvra habilement alors, et se tint prêt à faire évoluer rapidement l'embarcation, pour le cas où la baleine reviendrait brusquement sur elle.

—Attention! cria le capitaine Hull. Pas de coups perdus! Visez bien, garçons! Y sommes-nous, Howik?

L'embarcation se rapprocha encore. La jubarte ne faisait que tourner sur place. Son baleineau n'était plus auprès d'elle et peut-être cherchait-elle à le retrouver.

Soudain, elle fit un mouvement de queue, qui l'éloigna d'une trentaine de pieds.

Allait-elle donc fuir encore, et faudrait-il reprendre cette interminable poursuite à la surface des eaux?

—Attention! cria le capitaine Hull. La bête va prendre son élan et se précipiter sur nous! Gouverne, Howik, gouverne.

La jubarte, en effet, avait évolué de manière à se présenter de front à la baleinière. Puis, battant violemment la mer de ses énormes nageoires, elle foudroya en avant.

Le maître d'équipage, qui s'attendait à ce coup direct, évolua de telle façon que la jubarte passa le long de l'embarcation, mais sans l'atteindre.

Le capitaine Hull et les deux matelots lui portèrent trois vigoureux coups de lance au passage, en cherchant à frapper quelque organe essentiel.

La jubarte s'arrêta, et, rejetant à une grande hauteur deux colonnes d'eau mêlée de sang, elle revint de nouveau sur l'embarcation, bondissant pour ainsi dire, effrayante à voir.

Il fallait que ces marins fussent des pêcheurs déterminés pour ne pas perdre la tête en cette occasion.

Howik évita encore adroitement l'attaque de la jubarte, en lançant l'embarcation de côté.

Trois nouveaux coups, portés à propos, firent encore trois nouvelles blessures à l'animal. Mais, en passant, il frappa si rudement l'eau de sa formidable queue, qu'une lame énorme s'éleva, comme si la mer se fût démontée subitement.

La baleinière faillit chavirer, et l'eau embarquant par-dessus le bord, elle se remplit à demi.

Mais la baleinière, à demi pleine d'eau, ne pouvait plus manœuvrer avec la même facilité. Dans ces conditions, comment éviterait-elle le choc qui la menaçait? Si elle ne gouvernait plus, à plus forte raison ne pouvait-elle fuir.

Et d'ailleurs, si vite qu'eût été poussée cette embarcation, la rapide jubarte l'aurait toujours rejointe en quelques bonds. Il n'y avait plus maintenant à attaquer, il y avait à se défendre.

Le capitaine Hull ne s'y méprit point.

La troisième attaque de l'animal ne put être entièrement parée. En passant, il frôla la baleinière de son énorme nageoire dorsale, mais avec tant de force, qu'Howik fut renversé de son banc.

Les trois lances, malheureusement déviées par l'oscillation, manquèrent cette fois leur but.

—Howik! Howik! cria le capitaine Hull, qui avait eu lui-même peine à se retenir.

—Présent! répondit le maître d'équipage en se relevant.

Mais il s'aperçut alors que, dans sa chute, son aviron de queue s'était cassé par le milieu.

—Un autre aviron! dit le capitaine Hull.

—C'est fait, répondit Howik.

A ce moment, un bouillonnement se produisit sous les eaux, à quelques toises seulement de l'embarcation.

Le baleineau venait de réapparaître. La jubarte le vit, et elle se précipita vers lui.

En ce moment, la jubarte, couvrant le baleineau de son corps, était revenue à la charge. Cette fois, elle évolua de manière à atteindre directement l'embarcation.

—Attention, Howik! cria une dernière fois le capitaine Hull.

Mais le maître d'équipage était pour ainsi dire désarmé. Au lieu d'un levier dont la longueur faisait la force, il ne tenait plus à la main qu'un aviron relativement court.

Il essaya de virer de bord.

Ce fut impossible.

Les matelots comprirent qu'ils étaient perdus. Tous se levèrent, poussant un cri terrible, qui fut peut-être entendu du *Pilgrim*!

Un terrible coup de queue du monstre venait de frapper la baleinière par-dessous.

L'embarcation projetée dans l'air avec une violence irrésistible, retomba brisée en trois morceaux au milieu des lames furieusement entrechoquées par les bonds de la baleine.

Les infortunés matelots, quoique grièvement blessés, auraient peut-être eu la force de se maintenir encore, soit en nageant, soit en s'accrochant à quelques débris flottant.

C'est même ce que fit le capitaine Hull, que l'on vit un instant hisser le maître d'équipage sur une épave...

Mais la jubarte, au dernier degré de la fureur, se retourna, bondit, peut-être dans les derniers soubresauts d'une agonie terrible, et, de sa queue, elle battit formidablement les eaux troublées dans lesquelles ses malheureux nageaient encore!

Pendant quelques minutes, on ne vit plus qu'une trombe liquide s'éparpillant en gerbes de tous côtés.

Un quart d'heure après, lorsque Dick Sand, qui, suivi des noirs, s'était précipité dans le canot, eut atteint le théâtre de la catastrophe, tout être vivant avait disparu. Il ne restait plus que quelques débris de la baleinière à la surface des eaux rouges de sang.

JULES VERNE.

Québec, 3 septembre 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 2 du courant, dans le Port de Québec, \$5,460.24.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 3 septembre 1878

Or, 1/2; Echange Sterling, 84; Greenbacks, 98.

E. C. BARROW, Courtier.

Mariage.

Ce matin, à St. Roch, par le Révd. J.-Ete. Plamondon, curé de l'île aux Grues, Maximilien Michaud, écuyer, de New-Westminster, Colombie Anglaise, à Dlle. M. E. Célaire Dandurand, de St. Roch, Québec

AVIS.

L'Assemblée Générale Annuelle de la

Compagnie d'Ebénisterie de Drum

aura lieu au

BUREAU DE LA COMPAGNIE

No. 215, rue St. Paul,

JEUDI, le 12 SEPTEMBRE

Le Président prendra le fauteuil à Midi précis.

Par ordre du Bureau,

S. WILSON DRUM, Sec.-Trésorier.

Québec, 3 septembre 1878.

Vente de Meubles Neufs à Prix Réduits.

Les Actionnaires de la Compagnie d'Ebénisterie Drum, ayant décidé de liquider les affaires de la Compagnie, tout l'assortiment si varié de Meubles de la Maison, est offert en vente à des prix considérablement réduits

Par ordre, S. WILSON DRUM, Sec.-Trésorier. Québec, 3 septembre 1878—6f

Annonces Nouvelles.

QUAI A LOUER.

Un Quai, de 40) pieds de long, sur la Rivière St. Charles, bien convenable pour le commerce de bois, depuis plusieurs années occupé par la Compagnie d'Ebénisterie Drum, et avoisinant la manufacture. Loyer à conditions libérales.

S'adresser au Gérant, S. WILSON DRUM, Sec. Trésorier.

Québec, 3 septembre 1878—6f



VOYAGE DE PLAISIR

A

Ste. Anne de la Pêrade par le Chemin de Fer du Nord.

DIMANCHE, LE 8 SEPTEMBRE.

Cette Excursion est organisée par un comité de citoyens, et la recette est destinée aux pauvres de cette ville.

Billets, aller et retour, 75 cents. Le train laissera la gare à Midi et demi précis et partira de Ste Anne à 6 heures.

Les billets sont en vente chez MM. Blondeau & Gravel, coin des rues Ste. Hélène et Caron, Cléophas Leclerc, cordonnier, rue St Joseph, Jos. Gauthier & Frères, peintres, rue St Joseph, F. X. Lachance, épicer, coin des rues du Roi et St. Anselme.

Un excellent Corps de Musique accompagnera les excursionnistes.

JOS. GAUTHIER, JOS. B. ONDEAU, F. X. CHAMBERLAND, Directeurs.

Québec, 3 septembre 1878.

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.



Jusqu'au et le 1 du courant inclus, les Vapeurs de la LIGNE DU SAGUENAY laisseront le Quai St. André tous les jours à 7 heures A. M.

Après cette date, et jusqu'à nouvel avis, un bateau laissera Québec à la même heure les Mardis et Vendredis.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 3 septembre 1878.

Traverse de Sillery et New-Liverpool.

LE VAPEUR SILLERY



Le et après Mercredi prochain, fera la traverse comme suit :

Laisant Chaudière à Laisant Québec à 7.15 A. M. 11.15 A. M.

Benson, New-Liverpool 3 P. M.

8 A. M. 5.30 P. M.

1 P. M. 5 P. M.

4 Samedi

Samedi, Voyage Extra fait pour les journaliers, laissent Sillery à 7 heures P. M. Laisant Lundi à 5 heures A. M.

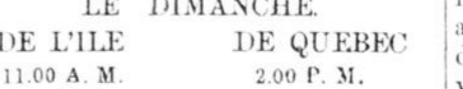
LE DIMANCHE :

De Québec : De New Liverpool : 1.30 P. M. 5 P. M.

R. W. BATTIS, Capitaine.

Québec, 2 septembre 1878.

Traverse de l'île d'Orléans, St. Joseph et Québec.



LE VAPEUR "MAID OF ORLEANS"

Le et après Lundi prochain, fera la traversée jusqu'à avis contraire :

DE L'ILE DE QUEBEC 5.00 A. M. 6.00 A. M. 8.10 11.30 2.00 P. M. 4.15 P. M. 5.00 6.00

Arrêtant à St. Joseph à chaque voyage.

LE DIMANCHE.

DE L'ILE DE QUEBEC 11.00 A. M. 2.00 P. M. 6.00 P. M. 6.45 P. M.

Dimanche prochain Voyage Extra, laissent Québec à 8 heures A. M. HENRY FINHEY, Propriétaire. Québec, 2 septembre 1878.

Collège Montmagny.

Cours : commercial et industriel. Pension et enseignement \$26. Entrée des Elèves, MARI J. 3 Septembre. CDE. LUFRESNE, Principal. 9 août 1878—1m

AUX ELECTEURS

DE

QUEBEC-OUEST.

MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur de vous représenter depuis la Confédération dans le Parlement du Canada, après avoir été élu par acclamation pour le premier terme et par de grandes majorités considérables lors de deux luttes subéquentes, je me présente de nouveau pour devenir votre représentant dans la Chambre des Communes pendant le prochain parlement, pour répondre aux instances d'un grand nombre de mes amis dans la division.

En briguant de nouveau vos suffrages, il est de mon devoir de vous rendre compte de ma conduite passée en Parlement.

Regardant comme toujours le Havre de Québec comme de la plus haute importance pour le commerce et la prospérité non-seulement de Québec, mais de tout le Canada à l'ouest de nous, j'ai insisté auprès du gouvernement d'aujourd'hui sur l'importance et la nécessité de relever la Commission du Havre de la condition déplorable dans laquelle elle se trouvait avant 1873, alors qu'il n'y avait aucune amélioration en marche, pendant que l'on percevait des taxes sur les navires déjà sur-taxés pour payer les dettes dues aux Banques, que les bons étaient irrécouvrables à un escompte considérable, et qu'il y avait des arrérages considérables d'intérêt dus sur ces bons.

Lors des élections générales de 1872, je vous promis que je ne voulais pas être plus longtemps votre député, si on ne venait en aide au Havre de Québec. Au commencement de ce Parlement en 1873, il fut passé une loi en vertu de laquelle les Commissaires actuels font exécuter les améliorations qui sont en marche. Pendant cette session, \$1,200,000 furent votés, dont \$700,000 furent consacrées au rachat des débetures en souffrance et des arrérages d'intérêt; débetures qui se trouvaient en possession de plusieurs institutions et de citoyens de Québec. La balance de \$500,000 fut mise de côté pour les améliorations qui se font en ce moment sous les auspices de la Commission du Havre. Que cet argent soit dépensé ou non dans le bon endroit, je ne puis dans aucun cas, en être tenu responsable, vu que le parti qui m'avait élu pour le soutenir, est tombé de pouvoir et l'administration des deniers votés et la location des ouvrages est tombée entre les mains du gouvernement actuel. Il y a bon nombre d'entre vous qui doivent connaître les efforts que j'ai faits en 1868 pour obtenir et aider à obtenir du gouvernement une subvention en faveur d'une ligne de steamers entre Québec et les Ports du Golfe St. Laurent, ligne qui a contribué si grandement à ouvrir le commerce entre Québec et les Ports d'en bas. J'ai aussi insisté et obtenu un vote d'argent pour l'érection d'un nouveau bureau de poste, aujourd'hui l'un des ornements de la ville. On doit se rappeler que lorsqu'il y a eu d'imposées des taxes que j'ai cru être désavantageuses à Québec, je n'ai pas hésité à voter contre, sans considération de parti politique.

Si ma présence durant le dernier Parlement n'a pas été aussi assidue qu'elle aurait dû l'être, c'est parce que j'ai entrepris la construction du Chemin de Fer du Nord, entreprise dans laquelle Québec est plus profondément intéressée que dans la présence constante de ma personne en Parlement; et qui, vers la fin de cette année, mettra Québec en communication avec Montréal et l'Ouest, objet depuis si longtemps désiré et recherché, et qui, par conséquent, ne vous privera pas de ma présence assidue dans la chambre à l'avenir, si je suis élu pour vous représenter.

Si je suis élu, ma conduite à l'avenir sera d'appuyer toutes les mesures qui auront le mieux pour but de faire progresser Québec et le Canada en général, sans considérer quel est le parti qui les présente, convaincu que je suis que l'indépendance, dans la situation des affaires du pays, est la meilleure ligne de conduite que je puisse suivre dans vos intérêts.

Votre obéissant serviteur, THOS. MCGREEVY. Québec, 2 septembre 1878.

LEÇONS DE MUSIQUE.

Mademoiselle MARIE recommencera à donner des Leçons de Musique et de Chant, MARDI, le 3 SEPTEMBRE. Conditions libérales.

Dlle. MARIE, No. 138, rue Desforêts. Québec, 29 août 1878—1s

**A LOUER.**

Tout le bas et quatre chambres dans le haut, dans cette maison en briques à deux étages, située du côté ouest de la rue du Pont, No. 28, très bien connue pour un excellent poste de commerce et occupée depuis grand nombre d'années comme restaurant. Elle est pourvue de gaz, de l'électricité, comptoirs et autres articles nécessaires pour une Bar.

On un logement privé dans le haut de la dite maison, contenant huit chambres tout fraîchement peinturées.

S'adresser sur les lieux à

**ALBERT ANGERS.**

Québec, 31 août 1878—2fs



**AVIS AUX SYNDICS.**

En conformité d'instructions reçues de l'Honorable Trésorier de la Province de Québec, je suis requis de rappeler aux Syndics sous l'autorité de l'Acte de Faillite du Canada, 38 Vict., Chap. 16, Section 145, qui décrète ce qui suit: Un pourcentage sur tous les argents provenant de la vente par tout Syndic en vertu des dispositions de cet Acte, de toute propriété immobilière dans la Province de Québec, sera retenu par le Syndic sur tels argents et sera par tel Syndic payé au Shérif du District dans les limites de la propriété immobilière vendue sera située, pour faire partie du Fonds de Bâtisses et Jurés de tel district. En référant au Statut Consolidé du Bas-Canada, Chapitre 109, Section 17, on trouvera qu'il est décrété ce qui suit: "Le Fonds de Bâtisses et des Jurés pour tout district sera reçu et déboursé par le Shérif qui peut demander et recouvrer de toute personne tout argent qui appartient au dit Fonds; la même Section pourvoit à ce que: "Ce sera un cas de *misemeanor* pour tout officier ou personne de refuser ou négliger de remettre au Shérif, à l'époque fixée par la loi, tous les argents qui doivent former partie du Fonds de Bâtisses et Jurés et ont été reçus par ou passent dans les mains de tout officier ou personne.

Conséquemment, tous les Syndics en Faillite, sont requis de prendre connaissance de ce qui précède, et tels qui seront en défaut au 1er octobre prochain, seront poursuivis suivant la loi.

C. AULEYN,  
Shérif.

BUREAU DU SHÉRIF,  
Québec, 30 août 1878.

**AVIS PUBLIC.**

Les créanciers de Sieur FRANÇOIS BUS-SIÈRE, cultivateur, de la paroisse St. Raymond, sont notifiés que Sieur MOISE BUS-SIÈRE, cultivateur, de la paroisse Ste. Jeanne de Neuville, a été, le vingt-six de mars dernier, nommé Curateur à la personne et aux biens du dit François Bus-sière, et toutes personnes ayant des réclamations contre lui, sont requises de les présenter, dûment attestées, et celles qui lui doivent de payer sans délai, en la dite paroisse Ste. Jeanne de Neuville, au dit Curateur, ou à St. Augustin, un Notaire soussigné, autorisé à cet effet.

D. WATTERS,  
Notaire.

St. Augustin, 28 août 1878—6fp

**COTTAGES A VENDRE!**

Le soussigné ayant donné le contrat de la construction de sept magnifiques Cottages en Briques, couverts en Ardoises, Tôle ou Ferblanc, élégamment construits et finis, sur le chemin de la Petite Rivière, à l'endroit appelé Bijouville, les offre en vente à bon marché et à des conditions très raisonnables. Pas de rentes foncières, ni de taxes. Pour les plans et autres renseignements, s'adresser à

A. J. AUGER,  
No. 105, rue St. Pierre,  
Vis à-vis la Banque de Québec.  
Québec, 28 août 1878.

**PIANOS**

ET

**ORGUES - HARMONIUMS**

MONS. A. LAVIGNE est le seul représentant, dans le District de Québec, des célèbres manufactures de Pianos de KRANI H & BACH, KNABE.

BILLINGS & CO.,  
ROGERS,

WHEELO K.

Et des Orgues-Harmoniums de

BURDETT,  
MASON & HAMLIN,  
LOBING & BLAKE.

On trouvera constamment un choix considérable des instruments des manufactures ci-dessus mentionnées, chez

A. LAVIGNE,  
25, rue St. Jean,  
(Banque d'Épargne.)  
Québec, 27 août 1878.

**Académie Mercantile et Pratique de M. Thom.**

Les cours de cette institution bien connue recommenceront LUNDI, le 2 SEPTEMBRE prochain, au No. 19, rue Ste. Angèle.

Québec, 24 août 1878—2s

**GRANDES**

**ORGUES D'EGLISES**

Strictement de première classe, de qualité sublime, fabriquées seulement par SA-MUEL S. HAMILI, de East Cambridge, Mass.

Nous désirons attirer l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des Fabriques de Paroisse, qui auraient l'intention de faire l'acquisition d'un Orgue très supérieur, sur celles fabriquées par M. Hamill, dont les prix ont été réduits afin de faire concurrence aux Orgues fabriquées dans la Province. Les 35 années d'expérience de M. Hamill dans la fabrication exclusive des Orgues d'Eglises, le grand nombre qu'il fabrique régulièrement chaque année dépassant de beaucoup celui d'aucun autre fabricant sur le continent, ses grandes ressources pécuniaires facilitant la confection, l'étendue considérable de ses affaires, et enfin le grand débit, lui permettent de vendre ses Orgues, non-seulement aux mêmes prix que les petits fabricants de notre province, dont les instruments ne peuvent soutenir la comparaison au point de vue de la qualité, mais bien à meilleur marché, et à des conditions d'une libéralité jusqu'ici inconnue. Afin d'assurer tous les avantages possibles aux acheteurs, nous sommes en mesure d'offrir des termes de paiements jusqu'à 10 années de crédit. Les frais d'impôts, de transport, etc., sont encourus par l'agent; les PRIX RÉDUITS POUR LE CANADA sont depuis \$550.00; chaque Orgue est accompagné d'une garantie pour cinq années, signée par le fabricant. L'Orgue de la Baie St. Paul a été dotée d'une de ces Orgues célèbres, et c'est avec raison que la paroisse se glorifie d'avoir un instrument qui ne laisse rien à désirer.

Seule Agence pour le Canada

**BERNARD & ALLAIRE**

Dépôt des célèbres Pianos de Weber & Cie., de Marshall & Wendell, et Horace Watters & Fils, et des Harmoniums de Mason & Hamlin et de ceux de J. Estey & Cie.

**BERNARD & ALLAIRE,**

EDITEURS DE MUSIQUE,

6, rue la Fabrique.

Québec, 29 août 1878.

**JODOIN & CIE.,**

14, rue St. Jean.

N'oubliez pas la maison JODOIN & CIE., qui a obtenu les PRIX AUX DERNIÈRES EXHIBITIONS pour ses Poêles Doubles, de Passages, Poêles de Chambre et de Salon, Poêles de Cuisine de toutes dimensions, à Bois et à Charbon.

Ustensiles de Cuisine, Vaisseaux en Cuivre, en Ferblanc et en Fonte, Pelles et Bêches en Fer et en Acier de première qualité.

Nos prix sont au moins de VINGT-CINQ POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

En gros et en détail.

JODOIN & CIE.,

14, rue St. Jean.

Québec, 28 août 1878—6m

**AUX DAMES.**

Nous avons le plaisir d'annoncer aux dames le retour de notre ci-devant modiste, Mlle. Moore, qui pendant son absence de Québec, a acquis beaucoup d'expérience dans sa spécialité à l'établissement bien connu de A. T. Stewart, à New-York.

Nos pratiques peuvent donc compter que leurs ordres seront parfaitement remplis dans ce département, dans le dernier style de la mode.

Nous avons reçu et nous recevons par les derniers Steamers une importation considérable de Marchandises de Goût et d'Étape, pour la saison d'automne.

Les Flanelles que nous avons en magasin sont les meilleures qui aient encore été importées jusqu'ici. On les trouve de même, nous en sommes sûrs.

Prix modérés.

**FYFE & WRIGHT**

22, RUE LA FABRIQUE.

P. S. — Laine Filée Écossaise de Paton, Laine d'Agneau assortie de couleurs.

Québec, 27 août 1878.

**Grande Vente par Encan**

DE

**Marchandises Sèches en Détail**

Vente extraordinaire d'un montant de Marchandises Sèches d'au delà de \$4,000. Afin de vendre dans le plus court délai possible, la vente se fera à l'Encan et sera sans réserve.

La raison pour laquelle cet immense lot de marchandises est vendu à l'encan, est que l'acquéreur n'ayant pas le temps de s'occuper de faire vendre ses marchandises à vente privée, s'est décidé de les faire vendre à l'encan, afin de tout vendre dans le plus court délai possible.

Jamais une chance semblable ne s'est présentée d'acheter à l'encan et au détail un montant de marchandises aussi considérable. Il est vrai que l'argent est rare, et que c'est un mauvais temps pour vendre, mais il faut absolument que le magasin soit prêt à être livré dans l'espace d'un mois, et le tout vendu à n'importe quel prix.

Les marchandises sont offertes en détail, mais on ne refusera pas de vendre en gros. Nous invitons les marchands à venir pour acheter certains lots qu'il n'y a pas moyen de détailler.

Il y aura une place à part avec des sièges pour les dames; elles devront s'y rendre principalement l'après-midi.

Le magasin sera ouvert tous les jours à 8 heures. Les personnes qui voudront acheter à vente privée sont priées de venir dans le temps où il n'y aura pas d'encan, et si elles préfèrent acheter à l'encan, on mettra les marchandises qu'elles choisiront à part, et elles seront mises à l'enchère lorsqu'elles pourront venir. C'est un grand avantage pour tous, vu que le stock est très-bien assorti, et aussi qu'il y a des effets que nous avons besoin à chaque insta. t.

Quand bien même vous n'auriez que quelques instants, rendez-vous-y, parce que cela paiera votre trouble.

L'encan commencera LUNDI, le 2 SEPTEMBRE, et il se continuera Mardi et Samedi l'après-midi, et tous les soirs. Il commencera à 14 heures après-midi et 7 1/2 heures le soir, et se continuera chaque semaine, jusqu'à ce que tout soit vendu.

N'oubliez pas la place, rue de la Couronne, No. 59, près de la Halle Jacques-Cartier, devant l'Épicerie de M. Z. Dubeau.

Québec, 28 août 1878—6f

**A VENDRE,**

2,000 Quarts et Demi Quarts Vidés de Hareng.  
200 Poinçons, 120 Gallons et 30 Gallons.  
200 Quarts Vidés de Lard.

— AUSSI —

Toutes sortes d'ouvrage de Tonnerrie à des taux raisonnables.

T. LARENT,  
41 et 43, rue Sault-au-Matlot,  
Québec, 27 août 1878—2s

**NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE.**

Nous recevons aujourd'hui par le vapeur POLYNESIAN, 14 caisses de marchandises de premier choix, représentant les dernières marchandises de Paris et de Londres.

Grande variété d'étoffes, appelés *Mignonettes*, Satins Foulés, Cashmire des Indes, Estaminettes, Serges, Cashmires, Diagonales, etc., etc., de toutes les couleurs les plus à la mode.

Nouveaux Patrons de "Frilling."  
Nouveau genre de collets et poignets.  
Chapeaux garnis ou non garnis.  
Grand choix de Rubans.

Nouveaux genre de frange de Soie.  
Soies noirs, Satins et Velours.  
Broderies, Dentelles, dite "Torchon,"  
Fleurs, Plumes, Plumats, Ornaments d'un goût recherché.

N.B. — Nous recevons chaque semaine d'Europe, par le vapeur, les dernières nouveautés en marchandises de goût.

Nous avons encore augmenté notre assortiment de Laines Écossaises à tricoter de toutes les couleurs.

Confection de Robes,  
Manteaux,  
Chapeaux,  
Et tout ce qu'il y a de mieux.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 26 août 1878.

**ECOLE NORMALE-LAVAL**

La rentrée des Élèves-Institutrices aura lieu le 3 SEPTEMBRE prochain, (mardi), à 3 heures P. M.

La rentrée des Élèves-Instituteurs, le 6 SEPTEMBRE, (vendredi), à 6 heures P. M.

Les classes des écoles modèles annexes s'ouvriront à 9 heures A. M., le 3 SEPTEMBRE pour les filles, et le 7 SEPTEMBRE pour les garçons.

Nul ne pourra se présenter de son admission, s'il ne se présente au jour et à l'heure indiqués.

L'entrée des élèves sera rigoureusement refusée à quiconque n'aura pas payé ses arriérés de pension, ainsi que le premier terme de l'année 1878-79.

TH. G. ROULEAU,  
Assistant-Principal.

Québec, 24 août 1878.

**Cet espace est réservé pour une annonce importante devant paraître sous peu.**

**Société de Prêts et Placements de Québec.**

**AVIS AUX ACTIONNAIRES.**

AVIS est par le présent donné qu'un troisième versement de DIX POUR CENT sera payable au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, Basse-Ville, le ou avant le 20 SEPTEMBRE prochain.

Par ordre,

ROBT. LAROCHE,  
Sec.-Trés.

Québec, 20 août 1878—1m

**J. B. HEBERT**

MEDECIN VETERINAIRE

Chez M. JOSEPH DAIGLE, Hôtelier, en face du Marché Jacques-Cartier, St. Roch.

La grande expérience de M. Hébert, acquise au prix de plusieurs années de pratique et couronnée d'heureux résultats, l'engage à dire au public qu'il ne réclamera aucun argent, tant que la bête qui lui sera confiée ne sera point guérie.

Il se charge de guérir les maladies suivantes, regardées comme incurables: Eparvins, ring bones, efforts de la hanche, des reins, des épaules et du pied, cors aux pieds, siroux, vesignons, casselets, bouffes ou molles, etc.

Il est le frère de A. O. Hébert, écrivain, professeur à l'Université-Laval.  
Québec, 16 août 1878.

**AVIS.**

Aux Messieurs du Clergé et aux Communautés Religieuses de la Province de Québec.

**GRANDES ORGUES A TUYAUX**  
Manufacturés par  
**M. NAPOLEON DERY**  
DE CETTE VILLE.

Encouragez le talent local, vous assurant par là l'acquisition d'un instrument, qui vous donnera toutes les garanties possibles. M. NAPOLEON DERY invite respectueusement toutes les personnes intéressées au succès des entreprises canadiennes, de se rendre chez

M. ROBERT MORGAN,  
Marchand de Musique,  
No. 28, rue de la Fabrique,

Pour y examiner et essayer un grand Orgue, qu'il vient de manufacturer chez lui à Québec.

Si un encouragement libéral lui est accordé, il se propose de continuer à construire plusieurs instruments, dont il disposera aux conditions les plus avantageuses possibles. Il est bon de faire remarquer ici qu'en faisant l'acquisition de l'un de ses orgues les acquéreurs sont exempts des frais de transports et des droits de douane, auxquels sont sujets les instruments commandés à l'étranger.

Ces Orgues fabriqués, sur quelques devis que ce soit, sont supérieurs à celles manufacturées en dehors de la Province.

M. DERY se charge aussi de faire toutes les réparations que l'on voudra bien lui confier, à des prix modérés.

N. POLEON DERY,  
48, rue St. Gabriel,  
Faubourg St. Jean.

Québec, 10 août 1878—1m

**PROPRIETES A VENDRE.**

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la  
SOC CONSTRUCTION MUTUELLE,  
No. 26, rue St. Jacques, B.-V.  
Québec, 27 juin 1878.

**A. VARIN**

**Marchand - Brocanteur**

41 et 43, rue de la Couronne

Vend et achète toutes sortes de Meubles et effets de seconde main.  
Québec, 19 août 1878.—8m

**Académie Jésus-Marie, Sillery**

La rentrée des élèves aura lieu le 4 SEPTEMBRE.  
Québec, 17 août 1878—p

**AVIS.**

Le Dr. L. A. GAUVREAU, gradué de l'Université-Laval, a ouvert son Bureau au No. 85, rue des Fossés, St. Roch.  
Consultations à toute heure.  
Québec, 7 août 1878—1m

**VIN DE MESSE !!**

Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en mains les VINS les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de Messe.

**CERTIFICAT**

DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM.

Québec, 2 avril 1878.

La maison GILLESPIE, MOFFET & CIE, m'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COLLI, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le hanoine Abregnani, de l'Eglise Métropolitaine de Marsala, en Sicile. Sa réponse a confirmé l'authenticité du certificat susdit, et en conséquence, je crois pouvoir recommander ce VIN de COLLI pour la messe.

E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Nous certifions que la maison GINGRAS & LANGLOIS ont acheté de nous directement des Vins ci-haut mentionnés.

GILLESPIE, MOFFAT & CIE.,  
Agents.  
Pour MM. INGHAM & WHITAKER,  
Sicile.

50 Octaves Vin de Colli.  
25 Quartaux " "  
25 " " de Marsala.

GINGRAS & LANGLOIS,  
54, RUE DU PALAIS.  
Québec, 19 juillet 1878.

**P. DIGNARD & CIE.**

Ont l'honneur d'informer le public et leurs amis en général qu'ils ont toujours en mains la célèbre

**BIÈRE DE CARLING, LONDON**

qu'ils vendront soit en draft, soit en bouteille.

— AUSSI —

Cidre, Ginger Ale, Nectar, Soda, Vin de Gingembre, etc.

**GLACE! GLACE! GLACE!**

Le tout fourni à domicile, à bord des vapeurs et goélettes.

Ils sollicitent une part du patronage du public et ils espèrent par la promptitude et la ponctualité qu'ils mettront à exécuter les ordres qui leur seront confiés satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

P. DIGNARD & CIE.,  
Coin des rues St. Charles et des Bains,  
Palais, Québec.  
5 juillet 1873—2m

**H. S. SCOTT & CIE.,**

No. 60, RUE ST. PIERRE,  
BASSE-VILLE.

**POUR LA RECOLTE.**

Faux  
Américaines  
Râteaux  
Fourches, Fourches,  
Faux  
Anglaises  
Fourches



**Jewelliers, Meubles,**

**EN GROS ET EN DÉTAIL**

**AU PLUS BAS PRIX.**

Québec, 4 juillet 1878.

**ALPHONSE POULIN**

**RESTAURATEUR**

M. Poulin tient un restaurant de premier ordre.

On y débite la vigne les mieux choisis, et les clients de la maison sont servis avec la plus exquisite politesse.

Aux dames qui professent un certain goût pour les hultres, rien n'est plus facile pour elles que de satisfaire leur inclination. M. Poulin leur réserve un salon spécial, où elles peuvent être servies avec toute la promptitude possible.

ALPHONSE FOULIN,  
Restaurateur,  
111, rue St. Jean, Haute-Ville.  
Québec, 30 janvier 1873.